



AEROSHUTTLE

Négociations Annuelles

La direction accepte des compromis !

31 décembre 2024

La direction de l'entreprise est revenue vers les Délégués Syndicaux ce 31 décembre 2024.

Voici ce que nous avons donc réussi à obtenir :

- ✓ **Instauration d'une prime de performance : 130€ brut mensuel**
- ✓ **Calcul de la prime d'ancienneté sur salaire brut « réel »**
- ✓ **Instauration d'une prime « pressing » : 1.75€ / jour travaillé**
- ✓ **Augmentation de la prime panier : 7.30€ / jour travaillé**
- ✓ **Indemnité de transport : 3€ / jour travaillé**

De ce fait, les représentants de l'UNSa Aérien vous informent qu'ils ont décidé de lever le préavis de grève prévue au jeudi 2 janvier 2025 !

N'oubliez pas d'informer par mail si vous ne souhaitez plus faire grève.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de l'UNSa Aérien ? Contactez-nous !



aeroshuttle@unsaaerien.com

Farouk BOUKOUBA – DS UNSa Aérien

Rejoindre l'UNSa Aérien SNMSAC



unsaaerien.fr



www.unsa-aerien.fr

UNSa Aérien SNMSAC – bureaunational@unsaaerien.com
17 rue Paul Vaillant Couturier – B.P 32 – 943111 ORLY Cedex